

Collectif « sauvons les arbres de Condom »

Réunion publique du vendredi 9 août 2019

Chantal Fauché, présidente de l'ASPPAR annonce que l'association travaille sur le dossier « pipistrelles ». Un courrier a été remis en mairie de Condom jeudi 8 au soir, rappelant l'article de loi protégeant cette espèce sur tout le territoire français, demandant à M. le Maire de faire effectuer un comptage de ces animaux dans les platanes des Promenades, et l'informant de la saisie de la Direction Régionale de l'Environnement sur ce point. L'ASPPAR saisit par ailleurs toutes les associations et fondations susceptibles d'aider à la protection de cette espèce dans nos arbres.

Concernant l'action en justice, Chantal Fauché rappelle que le jugement n'est toujours pas rendu sur le fond par le Tribunal Administratif. Celui-ci a été saisi fin 2018, et le délai moyen de traitement des affaires est d'un an.

Monsieur le Maire déclarant publiquement que la Justice lui a déjà donné raison à 5 reprises sur ce dossier, Chantal Fauché rappelle avoir adressé une lettre ouverte à Monsieur le Maire il y a maintenant plusieurs jours, relevant les quatre points sur lesquels ses déclarations publiques demandaient un éclaircissement : le jugement de fond n'est toujours pas rendu, une seule expertise phytosanitaire est déposée au dossier, le permis d'aménager prévoit l'abattage de 25 platanes, et les arbres sont sains.

La *seule* décision de Justice rendue a été le rejet - par le Juge des Référés - d'une demande d'interruption de chantier. Le jugement de fond n'est toujours pas rendu.

Le collectif étudie la possibilité d'engager une action pénale. Un groupe de travail va réunir tous les textes de loi et jurisprudences accessibles pour préparer au mieux une rencontre avec un avocat pénaliste.

Le collectif décide d'organiser une soirée de soutien avec collecte de fonds le dimanche 18 août au soir. Quatre des membres sont chargés de préparer son organisation.

Le planning de surveillance des arbres lundi n'est pas complet. Appeler le 0787847072 pour s'inscrire, ou passer samedi entre 15 et 17h sur place.

La prochaine réunion publique est fixée à lundi 12 août à 18h sur le parvis de la cathédrale.